



RADIO | Monde & Afrique

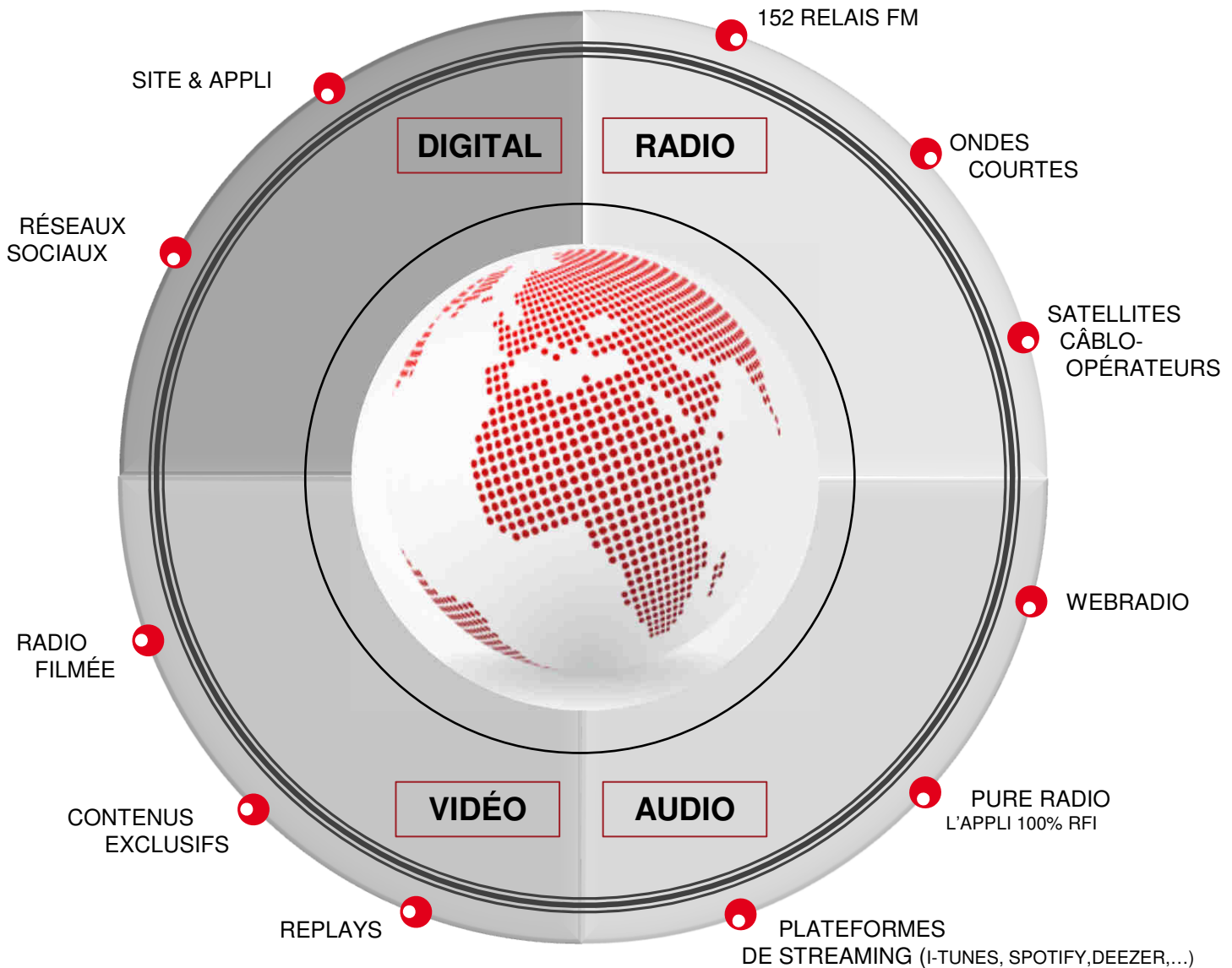
TARIFICATION 2025





UNE OFFRE CROSS-MÉDIA

UNE PRÉSENCE SUR TOUS LES POINTS DE CONTACTS



RADIO • AUDIO • VIDÉO • DIGITAL



RADIO

CONDITIONS TARIFAIRES en EUROS

RFI Monde

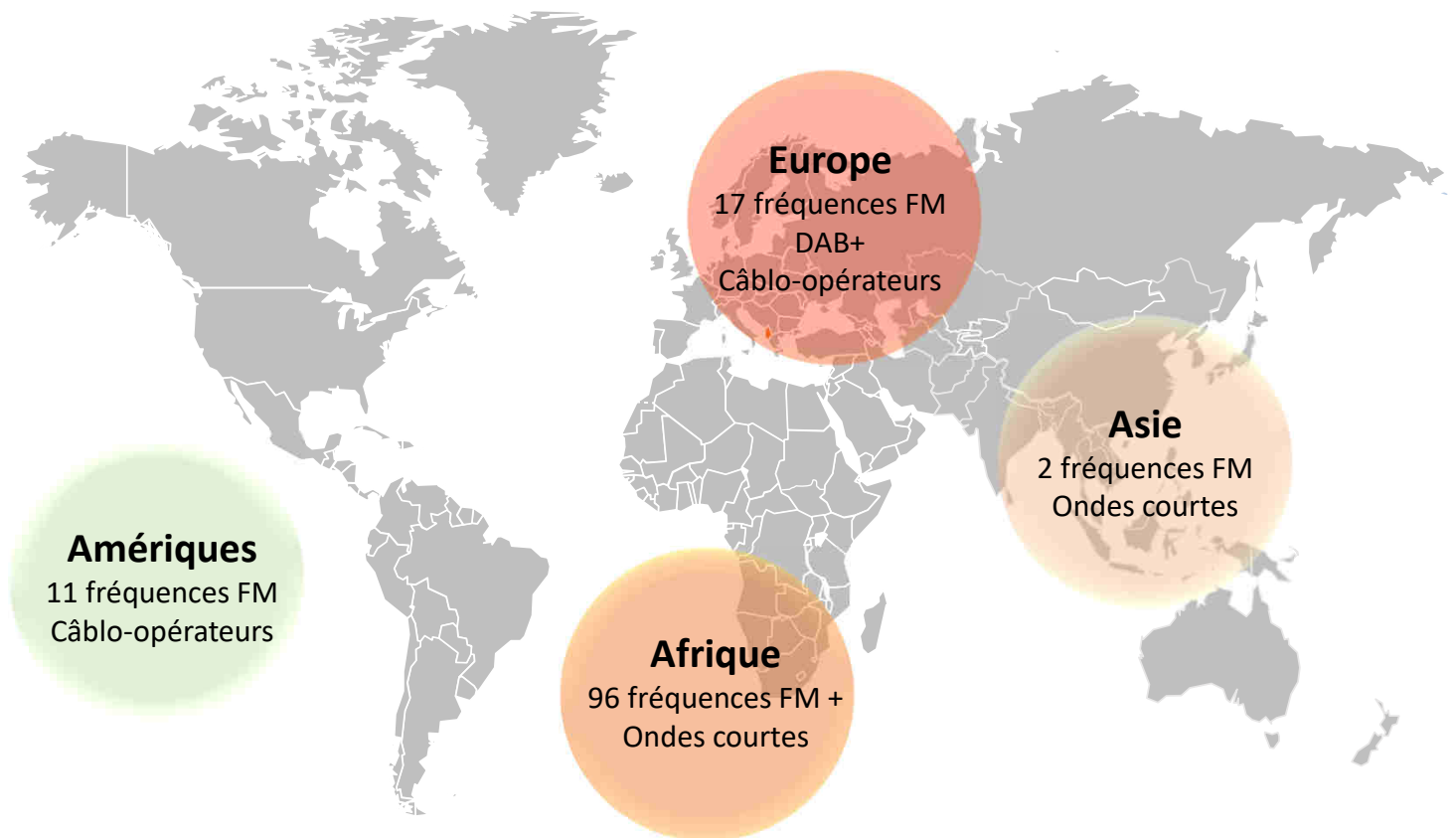
04:30 – 10:00 TU **1 100 €**

10:00 – 04:30 TU **650 €**

RFI Afrique

04:30 – 10:00 TU **900 €**

10:00 – 04:30 TU **500 €**



Tarif de base applicable du 01 janvier au 31 décembre 2025 // sous réserve de modification
Base : coût unitaire d'un spot de 30 secondes HT



RADIO | Décrochage local





RADIO


CONDITIONS TARIFAIRES en EUROS

RFI Décrochages Publicitaires


Afrique de l'Ouest - Afrique Centrale - Océan Indien

 BENIN	
04h30 – 10h00 TU	35 €
10h00 – 04h30 TU	25 €

 CAMEROUN	
04h30 – 10h00 TU	60 €
10h00 – 04h30 TU	40 €


 CONGO	
04h30 – 10h00 TU	70 €
10h00 – 04h30 TU	40 €


 GABON	
04h30 – 10h00 TU	50 €
10h00 – 04h30 TU	30 €





 GUINEE	
04h30 – 10h00 TU	35 €
10h00 – 04h30 TU	25 €


 RDC	
04h30 – 10h00 TU	80 €
10h00 – 04h30 TU	55 €


 SENEGAL	
04h30 – 10h00 TU	50 €
10h00 – 04h30 TU	30 €

 TCHAD	
04h30 – 10h00 TU	35 €
10h00 – 04h30 TU	25 €

 TOGO	
04h30 – 10h00 TU	35 €
10h00 – 04h30 TU	25 €

 COMORES  ILE MAURICE  MADAGASCAR  SEYCHELLES	
04h30 – 10h00 TU	10 €
10h00 – 04h30 TU	10 €

 MAURITANIE	
04h30 – 10h00 TU	35 €
10h00 – 04h30 TU	25 €

 RCA	
04h30 – 10h00 TU	35 €
10h00 – 04h30 TU	25 €

CONDITIONS

L'achat en multi-local entraîne des frais de mise à l'antenne qui seront calculés sur le CA brut réalisé en multi-local conformément aux dispositions mentionnées dans les conditions commerciales ci-après.

Tarif de base applicable du 01 janvier au 31 décembre 2025 // sous réserve de modification.

Base : coût unitaire d'un spot de 30 secondes HT.

Décrochage publicitaire uniquement sur les relais FM.



RADIO | Décrochage régional



RADIO

CONDITIONS TARIFAIRES en EUROS

RFI Décrochages Publicitaires 4 Langues régionales

FULFULDE	
04h00 – 09h00 TU	50 €
09h00 – 20h00 TU	50 €

-  Sierra Leone
-  Sénégal
-  Guinée Bissau
-  Guinée Conakry
-  Liberia
-  Ghana
-  Tchad
-  Cameroun

MANDENKAN	
04h00 – 09h00 TU	50 €
09h00 – 20h00 TU	50 €

-  Sierra Leone
-  Sénégal
-  Gambie
-  Guinée Bissau
-  Guinée Conakry
-  Liberia
-  Côte d'Ivoire

KISWAHILI	
04h00 – 09h00 TU	50 €
09h00 – 20h00 TU	40 €

-  RDC
-  Kenya
-  Burundi
-  Ouganda
-  Rwanda
-  Zambie
-  Sud Soudan

HAUSSA	
04h00 – 09h00 TU	50 €
09h00 – 20h00 TU	50 €

-  Cameroun

CONDITIONS

L'achat en multi-local entraîne des frais de mise à l'antenne qui seront calculés sur le CA brut réalisé en multi-local conformément aux dispositions mentionnées dans les conditions commerciales ci-après.

Tarif de base applicable du 01 janvier au 31 décembre 2025 // sous réserve de modification.

Base : coût unitaire d'un spot de 30 secondes HT.

Décrochage publicitaire uniquement sur les relais FM.



CRÉATION PUBLICITAIRE

SERVICE DE CRÉATION PUBLICITAIRE

Créer votre spot sur mesure !

FORFAIT 1 :

1. Prestation technique de l'enregistrement du message
2. Post-production et mise aux normes PAD du message
3. 1 cachet comédien choisi dans le catalogue proposé par RFI

Le texte et la musique sont fournis par l'annonceur qui s'engage au respect des droits d'auteurs et droits voisins

500,00 €

FORFAIT 2 :

1. Prestation technique de l'enregistrement
2. Post-production et mise aux normes PAD du message
3. 1 cachet comédien choisi dans le catalogue proposé par RFI
4. La musique est fournie par FMM qui puise dans le répertoire des sociétés d'auteurs.

Le texte du message est fourni par l'annonceur.

550,00 €

FORFAIT 3 :

1. Prestation technique de l'enregistrement
2. Post-production et mise aux normes PAD du message
3. 1 cachet comédien choisi dans le catalogue proposé par RFI
4. Droits musicaux à puiser dans le répertoire des sociétés d'auteurs, sous réserve du respect du droit moral de l'auteur
5. Rédaction du message par nos équipes

600,00 €

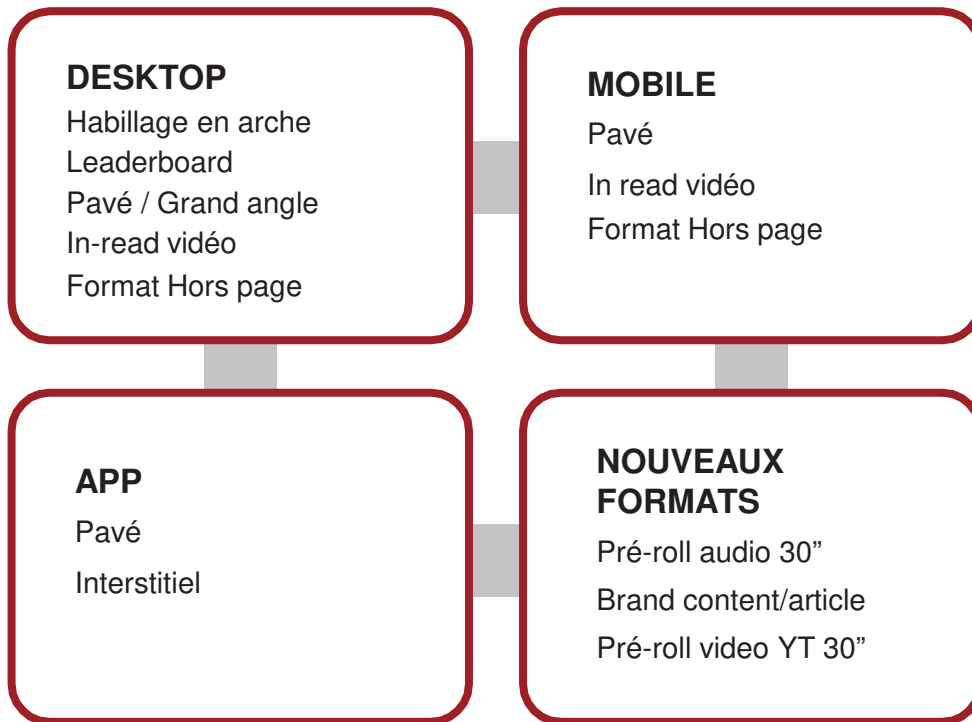
DIGITAL | Sites web & appli





AUDIO • VIDÉO • DIGITAL

FORMATS DIGITAUX



DESKTOP	Image	Vidéo	MOBILE	Image	Vidéo
Mega bannière 728*90	30 €	-	Pavé 300*250	30€	40€
Mega bannière 1000*90	40 €	-	Format hors page	80€	80€
Giga bannière 1000*250	50 €	60 €	In-read vidéo	-	80€
Pavé 300*250	30 €	40 €	Pré-roll audio 30s	100€	
Grand angle 300*600	40 €	-			
In-read vidéo	-	80 €*	APPLICATION		
Format hors page	80 €*	80 €*	Pavé 300*250	30 €	40 €
Habillage	100 €	100 €	Interstitial	60 €	-
Pré-roll audio 30s	100 €		Pré-roll audio 30s	100 €	

Coût au CPM, tarifs bruts HT

En cas de ciblage géographique, un supplément de 1 € par CPM sera appliqué sur ces tarifs

*Frais d'Adservering à prévoir



CONDITIONS COMMERCIALES





CONDITIONS COMMERCIALES

PUBLICITÉ :

TARIF DE BASE :

Le tarif de base correspond aux tarifs exprimés ci-avant sur la base d'un format de 30 secondes. Il est exprimé en HT.

Les tarifs sont valables du 01 janvier au 31 décembre 2025 sous réserve de modification.

TARIF BRUT :

Désigne le tarif de base hors taxes d'un spot de 30 secondes après application d'éventuelles majorations tarifaires.

MAJORATIONS TARIFAIRES :

Les majorations tarifaires concernent la publicité classique et sont calculées sur le tarif de base.

Emplacement préférentiel dans un écran : +10% du tarif de base

Citation de plusieurs annonceurs dans le même message : +15% du tarif de base

Exclusivité sectorielle dans un écran : +20% du tarif de base

CHIFFRE D'AFFAIRES BRUT EN MULTI-LOCAL

Le chiffre d'affaires brut en multi-local correspond au chiffre d'affaires réalisé sur les décrochages publicitaires de RFI.

FRAIS DE MISE À L'ANTENNE

L'achat en multi-local à partir de 3 décrochages publicitaires entraîne des frais de mise à l'antenne comme suit :

- 3 à 5 pays : +15% sur le CA brut en multi-local.

- 6 à 8 pays : +25% sur le CA brut en multi-local.

- 9 à 12 pays : +35% sur le CA brut en multi-local.

PARRAINAGE :

La citation peut comporter le nom, la raison sociale de l'entreprise et/ou ses noms commerciaux et/ou ses enseignes et/ou ses noms de domaines ainsi qu'une définition de l'activité.

Le dossier parrainage est disponible à l'adresse suivante <https://www.rfiadvertising.com/nos-offres/>

MODULATIONS

Les modulations tarifaires concernent le parrainage et leur calcul s'effectue selon l'indice de format en vigueur sur le tarif de base.

5''	10''	15''	20''	25''
0.4	0.5	0.7	0.8	0.9



CONDITIONS TARIFAIRES 2025

Tout annonceur bénéficie d'un dégressif volume, calculé par tranche de chiffre d'affaires brut tarif.
La Direction des ressources publicitaires se réserve le droit de modifier les présentes conditions à tout moment.
Les frais de transfert sont à la charge du client

A - DÉGRESSIF VOLUME :

Antennes Monde et Afrique

10 000 à 25 000 euros	-3%
25 001 à 40 000 euros	-5%
40 001 à 55 000 euros	-7%
55 001 à 75 000 euros	-10%
75 001 à 120 000 euros	-15%
120 001 à 200 000 euros	-17%
200 001 à 300 000 euros	-18%
300 001 à 400 000 euros	-19%
400 001 à 500 000 euros	-20%
Au-delà de 500 000 euros	-25%

Décrochage local

1 001 à 2 500 euros	-3%
2 501 à 5 000 euros	-5%
5 001 à 10 000 euros	-7%
10 001 à 15 000 euros	-10%
15 001 à 20 000 euros	-15%
20 001 à 25 000 euros	-17%
25 001 à 30 000 euros	-18%
30 001 à 35 000 euros	-19%
35 001 à 40 000 euros	-20%
Au-delà de 40 000 euros	-25%

B - PRIME NOUVEL ANNONCEUR:

Tout nouvel annonceur n'ayant pas communiqué sur les antennes de RFI depuis deux ans bénéficie d'un abattement de -2% ; cet abattement est cumulable avec les autres remises et s'applique sur le tarif brut.

C - PRIME FIDÉLITÉ

Tout annonceur ayant investi en 2024 sur les antennes de RFI bénéficie d'une prime fidélité de -3%. Cet abattement est cumulable avec les autres remises et s'applique sur le tarif brut.

D - REMISE PROFESSIONNELLE

La remise professionnelle s'applique sur l'ensemble des ordres. Elle est calculée sur le chiffre d'affaires net, toutes remises mentionnées aux paragraphes A, B ou C déduites.

E - CUMUL DE MANDAT (HORS REPRÉSENTANTS)

Tout contrat passé en 2025 avec RFI par un mandataire (hors représentant) traitant pour le compte d'au moins deux annonceurs donne lieu à une remise de 3 % calculée sur le chiffre d'affaires net, toutes remises déduites, y compris la remise professionnelle.

F - CONDITIONS PARTICULIÈRES

Les campagnes de publicité d'intérêt général, notamment les campagnes des organisations caritatives et humanitaires, bénéficient d'un abattement de 40% sur le tarif brut et se substitue à toutes les remises.